

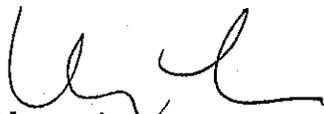
Québec, le 23 février 2011

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt d'une pétition par le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue concernant la démarche entreprise par Mobilisation Témiscamingue, je vous fais parvenir la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8 R.A.N.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Manon Lecours
Directrice de cabinet

Réponse relative à la démarche entreprise par Mobilisation Témiscamingue

La Marche verte a eu lieu dans les rues de Ville-Marie, le 8 novembre dernier. Lors de cet événement, les citoyens du Témiscamingue lançaient un cri d'alarme devant la situation économique qui prévaut et celui-ci se voulait le point de départ d'une démarche visant la reconnaissance des spécificités du territoire témiscamien.

Le gouvernement est interpellé par les modulations demandées dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité. Or, la modulation à laquelle fait référence cette Politique ne saurait, en aucun cas, signifier que les lois et règlements en vigueur au Québec cessent de s'appliquer dans un territoire rural qui en déciderait ainsi. La modulation vise plutôt à permettre d'adapter certaines actions et façons de faire de manière à mieux respecter les particularités du territoire.

Plusieurs ministères, dont ceux des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation de même que celui des Ressources naturelles et de la Faune, travaillent de concert avec la MRC de Témiscamingue sur plusieurs dossiers visant la diversification et le développement du territoire, dans leurs champs de responsabilité. Les marges de manœuvre existantes au sein des divers programmes sont utilisées afin de tenter, dans la mesure du possible, de répondre aux attentes du territoire.

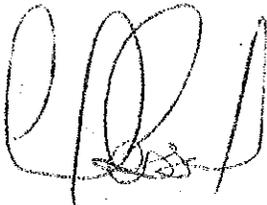
Ainsi plusieurs dossiers ont fait l'objet d'échanges avec le Témiscamingue et ont ainsi permis ou permettront de dénouer des impasses, notamment dans les dossiers suivants :

- Le dossier de la gestion des matières résiduelles pour aider la MRC de Témiscamingue à s'acquitter de ses responsabilités légales.
- L'approvisionnement en eau potable pour régler des dossiers préoccupants comme celui de la municipalité d'Angliers.
- Le dossier de la couverture territoriale de toute la MRC par un réseau internet à haute vitesse, un projet de 1,5 M\$.
- La mise en place d'un programme d'aide à l'agroalimentaire propre à l'Abitibi-Témiscamingue qui permet d'injecter une somme de 8,5 M \$ dans les entreprises agricoles en difficulté pour les aider à redresser leur situation.
- La mise en place d'un Fonds d'adaptation et de diversification de l'économie du Témiscamingue, dans le cadre d'une entente spécifique, en collaboration avec la CRÉ, dans le but d'aider à relancer l'économie du territoire.

- La relance des activités de Tembec où le gouvernement du Québec étudie le dossier pour soutenir cette entreprise et une décision est attendue sous peu.
- Des projets hydroélectriques sont également en gestation et certains d'entre eux pourraient se concrétiser dès que quelques difficultés auront été aplanies.

Ainsi, les ministères et organismes poursuivent leur travail en collaboration avec les acteurs concernés par le développement du Témiscamingue de telle sorte à pouvoir recommander des actions de modulation plus concrètes lorsque les besoins seront davantage précisés et qu'elles pourront être possibles sans changer les lois du Québec.

Le Ministre

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Lessard', written over a faint, illegible stamp or background.

LAURENT LESSARD

23 février 2011